

Berne, le 15 février 2017

Communiqué de presse**«Développement continu de l'AI»
Les priorités sont à sens unique!**

Le Conseil fédéral propose un «développement continu de l'AI». Pour la troisième fois consécutive, le projet gouvernemental repose sur une chimère : des mesures qui vont coûter des millions à l'AI devraient permettre aux personnes avec handicaps et atteintes dans leur santé d'être réintégrées dans le monde du travail.

AGILE.CH salue cependant ces mesures d'intégration, tout en regrettant qu'elles n'imposent aucune contrainte aux entreprises et à l'économie, d'engager vraiment les personnes qui souhaitent travailler. Le «développement continu» implique en outre la collaboration de nombreux acteurs: médecins, assurances maladie, assurance-invalidité, employeurs et autres. Ce souhait va certes dans le bon sens mais il est permis de douter que tous jouent le jeu.

« Oui mais » au nouveau système de rente

AGILE.CH n'est pas opposée au nouveau système des rentes linéaires mais exige qu'une rente entière continue d'être octroyée à partir de 70% et non 80%, en espérant vivement que le parlement suive le gouvernement.

Permettre l'autonomie et l'audodétermination

Un véritable développement continu de l'AI devrait avoir pour but de permettre enfin à davantage de personnes avec handicaps de vivre à domicile de manière autonome. Cela serait possible, par exemple, avec une contribution d'assistance non discriminatoire.

Contact:

Ursula Schaffner, responsable de la politique sociale et représentation des intérêts

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicaps

077 420 62 93 / ursula.schaffner@agile.ch / www.agile.ch

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap s'engage pour l'égalité, l'inclusion et la sécurité matérielle des personnes en situation de handicap depuis 1951. La faïtière défend les intérêts de ses 41 organisations membres en œuvrant pour l'élaboration d'une politique nationale du handicap. Ces organisations sont dirigées par les personnes concernées et représentent tous les groupes de handicap ainsi que leurs proches.